

**Rapport au Conseil Communal du Mont-sur-Lausanne de la commission ad hoc relative au préavis no 06/2017 : Chemin du Mottier - collecteurs et chaussée - mise en conformité – réfection de la chaussée – mise aux normes éclairage public.**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Communal

Le Mont, le 06 juin 2017

En présence de Messieurs Odier, Municipal et Porchet, chef des travaux et infrastructures, la commission ad hoc s'est réunie le 27 mai 2017, pour étudier le préavis énoncé en titre.

Messieurs Odier et Porchet nous ont expliqué l'importance et l'urgence des travaux à entreprendre et ont répondu à toutes nos questions, nous les en remercions.

Concernant le préavis 06/2017 : Zone nord du Mottier, des travaux urgents sont à entreprendre. Nous allons donc profiter du fait que des conduites d'eau et de gaz doivent être remplacées, pour effectuer ces travaux urgents et mettre en conformité tout le tronçon du Mottier. Il est également prévu de remplacer l'éclairage public vieillissant, par des installations modernes (LED).

La commission, à l'unanimité des membres présents, recommande au Conseil Communal d'approuver le préavis, tel que proposé par la municipalité.

Les membres de la commission,

<p>Durmaz Aydin Président</p> 	<p>Amiguet Jean-Claude Membre</p> 
<p>Spanhauer Yves Membre</p>	<p>Corbaz Christophe Membre</p>
<p>Ravessoud Michel Membre</p> 	<p>Blanc Christophe Membre</p> 
<p>Etter Francine Rapportrice</p> 	<p>De Gregorio Ofélia Membre</p> 
<p>Spinello Raffaella Membre</p> 	